

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

DÉCRET D/2019....246...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN PRÉFET

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

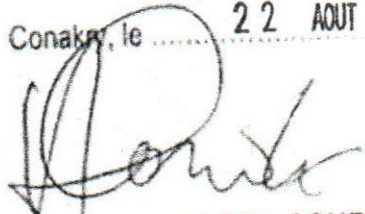
- Vu- La Constitution ;
- Vu- La Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;
- Vu- Le Décret D/2018/057/PRG/SGG, du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu- Le Décret D/2018/072/PRG/SGG, du 26 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/2018/073/PRG/SGG, du 26 Mai 2018, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/081/PRG/SGG/87 du 19 Juin 1987, portant Attributions des Préfets, des Secrétaires Généraux de Préfecture, des Sous-préfets et Sous-préfets Adjoints ;
- Vu- Les nécessités de Service ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Le Lieutenant-Colonel Abdourahmane KEITA, Matricule 21227 G, en service au Cabinet du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, est nommé dans les fonctions de **Préfet de Boffa** en remplacement de Monsieur Tidiane SOUMAH, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 AOÛT 2019


Professeur ALPHA CONDÉ